Formation LCB-FT

Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme

100 % E-learning

babylon.fr

Référence : APF-LCBFT-CO

Éligible

DDA | DCI | ALUR

Public visé

- Toute personne en contact avec les clients au sein d'un établissement.
- Managers et collaborateurs des fonctions de contrôle interne ou des fonctions commerciales.
- Auditeurs, contrôleurs permanents, responsables conformité, responsables LCB-FT.

Public concerné
Tout public

Prérequis
Aucun

Méthode
E-learning

Durée : 3H

Prix : 70 € *

* Exonéré de TVA
(Art.261.4.4a du CGI)

Descriptif de la formation

- 8 capsules de 20-35 minutes pour comprendre les concepts et les mécanismes attenant à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LCB-FT) et à son cadre réglementaire.

Objectifs de la formation

- Mettre à jour ses connaissances sur les obligations légales et réglementaires LCB-FT.
- Mettre en place un dispositif de LCB-FT dans son activité.
- Assurer une gouvernance LCB-FT basée sur une approche par les risques.

Durée d'accès
au campus de formation en ligne :
6 mois d'accès

Compétences visées

- Savoir comment fonctionne le dispositif de LCB-FT.
- Savoir identifier les risques que les professionnels peuvent encourir.
- Être à même d'identifier l'ensemble des facteurs de risques liés à la LCB-FT.

Modalités d'évaluation

Une validation des connaissances se fait tout au long de la formation par l'intermédiaire de quiz.

Document remis à l'issue de la formation :

- Une attestation de formation

Tous droits réservés - Reproduction partielle ou totale strictement interdite sans autorisation formelle de babylon.fr
www.babylon.fr/campus/

Cette formation LCB-FT offre aux participants la possibilité de mieux comprendre les enjeux liés à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Grâce à cette formation, vous pourrez acquérir une connaissance approfondie des mécanismes et des risques associés à ces activités illicites.

Détails de la formation

Tronc commun (3 heures)

8 capsules de 20-35 minutes

P08M067C01 - LCB-FT - La notion de blanchiment

Cette capsule définit la notion de blanchiment d'argent et explique en quoi il s'agit d'une action pénalement répréhensible.

« Blanchiment d'argent ». Mais de quel argent parle-t-on ? En quoi consiste l'action de blanchir de l'argent ? Pourquoi le blanchir et pourquoi est-ce pénalement répréhensible ?

P08M067C02 - LCB-FT – L'organisation de la lutte

Cette capsule précise ce que sont les paradis fiscaux et expose la façon dont les États et la communauté internationale ont organisé la lutte contre le blanchiment d'argent.

Au vu des enjeux qu'elle représente, comment les États ont-ils organisé la lutte contre le blanchiment ? Pourquoi parle-t-on de paradis fiscaux et à quoi correspond cette notion ? Comment la communauté internationale s'est-elle organisée face à la circulation de capitaux sales ?

P08M067C03 - LCB-FT- L'organisation de la lutte en France

Cette capsule porte sur la présentation de l'organisation de la lutte contre le blanchiment en France. Elle présente la cellule de renseignements financiers français TRACFIN (Traitement du Renseignement et Action contre les Circuits FINanciers clandestins), ses missions, ses fonctions et ses moyens.

TRACFIN… À quoi correspond ce sigle et quelles sont les fonctions de cet organisme ? Qui est assujetti à certaines obligations vis-à-vis de lui ? Quels sont ses moyens ?

Tous droits réservés - Reproduction partielle ou totale strictement interdite sans autorisation formelle de babylon.fr
www.babylon.fr/campus/

P08M067C04 - LCB-FT - L'obligation de vigilance

Cette capsule porte sur l'obligation de vigilance et ses corollaires, la connaissance de la relation d'affaires et du client. Elle présente les niveaux de vigilance qui peuvent être exercés par les professionnels, ce que ces derniers doivent faire pour respecter leurs obligations, les autorités qui en assurent le contrôle et les sanctions auxquelles s'exposent les contrevenants.

Quelle est la signification des termes : obligation de vigilance, bénéficiaire effectif... Quelles sont les obligations pour les assujettis ? Les contrevenants s'exposent à quelles sanctions ?

P08M067C05 - LCB-FT-La connaissance du client

La connaissance du client est la première obligation imposée aux professionnels au titre de la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.

Qu'est-ce que la connaissance du client ? Comment cela se traduit-elle dans les faits ?

P08M067C06 - LCB-FT - La notion de personnes politiquement exposées

Cette capsule porte sur la notion de « personne politiquement exposée » (PPE) et détaille les obligations qui en découlent en matière de LCB-FT.

Qu'est-ce qu'une personne politiquement exposée ? Pourquoi cette notion ? Quelles obligations en découlent en matière de LCB-FT ?

P08M067C07 - LCB-FT - La déclaration de soupçon

Cette capsule a trait à la déclaration de soupçon effectuée par les professionnels assujettis dans le cadre de la LCB-FT.

Qu'est-ce qui se cache exactement derrière la notion de déclaration de soupçon ? Par qui et dans quelles conditions doit-elle être effectuée ?

P08M067C08 - LCB-FT - Le gel des avoirs

Le gel des avoirs constitue une catégorie de mesures prises dans le cadre des sanctions économiques et financières.

Quelles personnes ou entités peuvent faire l'objet d'un gel des avoirs ? Quelle est l'efficacité de ce dispositif ? Quels organismes y sont assujettis et comment doivent-ils mettre en œuvre ces mesures de gel ? Quelle est leur finalité ?

Tous droits réservés - Reproduction partielle ou totale strictement interdite sans autorisation formelle de babylon.fr
www.babylon.fr/campus/

Déroulement de la formation et méthodes pédagogiques

Nos formations E-learning permettent un apprentissage efficace et accessible à tous.

Elles sont composées de modules interactifs, animés et pédagogiques, avec :

- Des dessins animés immersifs ;
- Des apports de connaissances graphiques et animés ;
- Des exercices d'ancrage tout au long des séquences ;
- Chaque capsule se termine par un quiz qui permet d'évaluer les connaissances et d'obtenir un score final.

Supports d'apprentissage

- Carnet de prise de notes.
- Fiche de synthèse.

Tous droits réservés - Reproduction partielle ou totale strictement interdite sans autorisation formelle de babylon.fr
www.babylon.fr/campus/

Un peu d'histoire

Jean-Michel Pauline a fondé Babylon.fr en 1990 et en a dirigé les activités jusqu'en 2023.

Tout au long de sa carrière, il a conjugué responsabilités opérationnelles et développement de formations, contribuant ainsi à l'essor et à la notoriété de l'entreprise.

Depuis 2023, notre équipe perpétue cette vision avec passion et détermination.

Une équipe spécialisée assure désormais la continuité pédagogique, enrichissant et actualisant régulièrement nos programmes de formation. Notre engagement est de maintenir l'excellence et la pertinence des contenus qui ont fait la réputation de Babylon.fr.

Vos référents

Tutorat et accompagnement

Durant toute votre formation, babylon.fr reste à votre service pour toute question pédagogique.
En cas de problème technique, ou pour toute question, notre support en ligne est là pour vous apporter de l'aide (support@babylon.fr).

Un spécialiste métier pourra être interrogé à tout moment au cours de votre formation.
En cas de difficulté de formation, vous ne vous retrouvez pas seul.

Contact

Pédagogique et administratif : Léa PAULINE - lea.pauline@babylon.fr / +33 4 79 25 94 96

Technique : Lionel PARENT - lionel.parent@babylon.fr / +33 4 79 25 94 96

Tous droits réservés - Reproduction partielle ou totale strictement interdite sans autorisation formelle de babylon.fr
www.babylon.fr/campus/

Environnement technique

Pour démarrer dans de bonnes conditions, il vous faut :

- Avoir à sa disposition, pendant toute la durée de la formation, un ordinateur, une tablette ou un smartphone avec un navigateur à jour (Google Chrome, Edge, Firefox ou Safari selon l'appareil utilisé).
- Maitriser l'usage des logiciels d'accessibilité le cas échéant (NVDA, JAWS, VoiceOver ou TalkBack selon l'appareil utilisé).
- Avoir une certaine aisance avec un ordinateur et savoir utiliser au minimum les principales applications courantes (messagerie, navigateur web, bureautique, PDF...).
- Savoir utiliser internet et avoir un accès avec une connexion haut débit.

Accessibilité

Nous sommes engagés dans un processus d'amélioration de l'accessibilité de nos modules de formation en nous appuyant sur les plus hauts standards actuels.

En plus des sous-titres déjà en option dans la version standard, la navigation est pensée pour les utilisateurs de lecteur d'écran et pour les personnes n'utilisant que le clavier (exercices adaptés...).

La fiche de synthèse de fin de module est structurée pour répondre aux normes d'accessibilité.

Financement et prise en charge de la formation par votre OPCO.

En tant qu'organisme certifié Qualiopi, votre formation chez Babylon.fr peut être prise en charge par un opérateur de compétences (OPCO).

Après avoir identifié l'OPCO dont vous dépendez, renvoyez-lui le devis signé et le programme de votre formation, accompagné de la demande de prise en charge financière que l'on vous fournit.

Vous n'avez plus qu'à attendre l'avis de validation de votre OPCO sous forme de convention de prise en charge à signer.

En fin de formation nous vous transmettons les documents attendus par l'organisme de prise en charge (attestation d'assiduité, relevé de connexion, facture acquittée...) qui vous permettront de finaliser votre demande de remboursement.

Tous droits réservés - Reproduction partielle ou totale strictement interdite sans autorisation formelle de babylon.fr
www.babylon.fr/campus/

Démarrage des sessions de formation

Les entrées en formation se font à tout moment.

Modalité de suivi et fonctionnement du campus

Chaque apprenant possède un identifiant unique et un mot de passe personnel lui permettant de s'identifier sur l'espace de formation. Toutes les actions de formation en ligne font l'objet d'un relevé de connexion.

Un suivi de formation régulier est effectué par nos soins. Un outil de suivi permet le cas échéant à un tuteur, de suivre à distance l'évolution du parcours de l'apprenant.

Modalités d'inscription

Vous pouvez vous inscrire directement sur notre site, sur la page de la formation, en remplissant le formulaire d'inscription que vous trouverez en cliquant sur le bouton « je suis intéressé.e ».

Nos conseillers sont à votre disposition
pour construire votre projet.

Conseillez-moi

formation@babylon.fr
04 79 25 94 96
(Appel non-surtaxé)

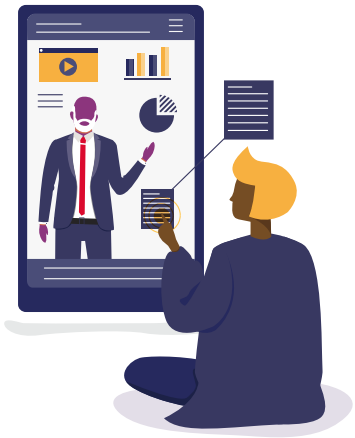

Tous droits réservés - Reproduction partielle ou totale strictement interdite sans autorisation formelle de babylon.fr
www.babylon.fr/campus/